

j



P'tit Journal

Printemps 2018

Mairie de Saint Martin du Fresne
1, place de la Mairie
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com

> L'actualité de la municipalité
Pages 2 à 12

> Vie associative
Pages 13 à 19

> Coup de cœur
Page 20

> Le mot du Maire

Il y a un an, je vous indiquais que nous voulions mettre en œuvre tous les outils à notre disposition pour sécuriser au mieux les biens et les personnes de Saint Martin du Fresne. Début avril, nous avons signé un protocole pour mettre en œuvre «la participation citoyenne» dans les différents quartiers de notre commune, avec l'État, et la gendarmerie nationale. Lors de la signature, nous pouvions compter sur 19 référents, qui ont un lien direct avec les services de la gendarmerie.

Pour compléter ce dispositif, vos élus ont décidé d'installer de la vidéo surveillance à différents points stratégiques de notre village, sachant que toute personne entrante ou sortante de l'agglomération sera filmée. Les enregistrements relèvent de la seule responsabilité du maire qui les mettra à disposition des services de gendarmerie sur réquisition.

Au début de l'année scolaire, en septembre 2017, a été initié un conseil municipal des enfants. Ces derniers ont travaillé très sérieusement aux dossiers qu'ils ont voulu proposer au conseil municipal, en soumettant même une hausse des impôts pour défendre leurs projets. La réfection budgétisée du city stade est un de leurs projets.

Les parcelles des deux futurs lotis-

sements sont maintenant à la vente, et il semble que beaucoup de personnes portent intérêt à celles-ci. C'est très bien pour notre village qui verra sa démographie s'accroître sensiblement, ce qui est un enjeu majeur, notamment pour le maintien de plusieurs classes dans nos écoles.

En effet, ce printemps nous avons été alertés par l'inspecteur d'académie sur la possibilité de voir une classe fermée à la rentrée de septembre... Après plusieurs échanges, les quatre classes seront bien maintenues, mais il faut tout de même penser aux prochaines années, et ces nouveaux habitants permettront, peut-être, de conserver le statut quo.

Dans les pages de ce p'tit journal du printemps 2018, vous trouverez des articles qui vous présentent, notamment :

- le budget et les travaux qui seront effectués au cours de cette année, certains étant déjà terminés lors de votre lecture,
- la création de l'association de gestion de la MARPA,
- différentes actions conduites par vos élus,
- l'activité des associations de notre village.

Une réflexion a débuté au cours du mois de mars de cette année, concernant l'agence postale communale de Saint Martin du Fresne. Compte tenu de la nécessité de rationaliser les coûts des dépenses de fonctionnement de notre collectivité locale, du fait des baisses régulières des dotations de l'État, vos élus ont validé l'installation de ce service au secrétariat de la mairie. Le déménagement sera conduit d'ici le mois de juin de cette année. Ce changement entraînera notamment des évolutions quant aux horaires d'ouverture de l'agence postale, puisque ce seront ceux de la mairie. Marielle et Laure vous accueilleront donc pour vous apporter tous les services de la poste, tout en continuant le travail administratif de la mairie.

Nous aurons, sans doute, l'occasion de nous rencontrer lors des nombreuses manifestations organisées par les associations de notre village au cours de l'été, mais je profite de ce mot du maire pour souhaiter, à chacun d'entre vous, de bonnes vacances d'été.

Dominique Turc



> L'actualité de la Municipalité

Le budget 2018 et les travaux prévus

LES IMPÔTS LOCAUX 2018

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales, qui se composent de 3 taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année, de 2 avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés.

L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- la valeur des bases de calcul qui est notifiée par les services de l'état, **sur laquelle vos élus ne peuvent agir**. Pour l'année 2018, nous constatons une augmentation

de la base de calcul pour la taxe d'habitation de 1,76%, et une augmentation de 1,91% pour la taxe foncière sur le bâti.

- l'augmentation du taux de chaque taxe, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2018, a décidé, à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2017 et des années antérieures.

Ainsi, **le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente**. Concrètement, cela se traduit ainsi pour l'année 2018 :

- le taux de la taxe d'habitation est de **6,02%**, pour un produit global de 71 638 € sur une assiette prévisionnelle de 1 190 000 €. L'État doit compenser le manque à gagner suite à la suppression pour

une partie de la taxe d'habitation.

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de **9,08%**, pour un produit global de 109 596 € sur une assiette prévisionnelle de 1 207 000 €.
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de **38,63%**, pour un produit global de 18 465 € sur une assiette prévisionnelle de 47 800 €.

Le revenu des impôts locaux, pour la commune de Saint Martin du Fresne, **s'élève donc à 199 699 €**.

Pour votre bonne information, il est nécessaire de vous préciser que le taux communal moyen de la taxe d'habitation sur le département de l'Ain est de 18,84 % (24,47 % au niveau national) et le taux communal moyen de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur le département de l'Ain est de 15,15 % (21 % au niveau national). ■

LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2018

En plus des 199 699 € perçus par l'intermédiaire des 3 taxes décrites ci-dessus, nous percevons aussi :

- une attribution de compensation de la part de la CCHB d'environ **500 000 €**,
- des dotations de l'État qui sont réparties principalement sur deux taxes :
 - la Dotation forfaitaire : 6 319 €
 - la Dotation de solidarité rurale : 28 618 €.

Si la dotation de solidarité rurale augmente très légèrement par rapport à 2017, il n'en va pas de même pour la dotation forfaitaire.

Ainsi, la dotation forfaitaire était de 92 000 € en 2014, de 68 000 € en 2015, de 44 000 € en 2016, de 19 108 € en 2017. En 2018 celle-ci est de 6 319 €, plus de 66 % de moins que l'année précédente!

Sont aussi versées des dotations de différents fonds, des redevances pour services, des produits de ventes de bois.

Les dépenses pour l'année 2018.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 384 500 €, les dépenses

d'investissement sont estimées à 671 600 €, sans compter les restes à réaliser reportés de l'année 2017.

Concernant l'investissement, les dépenses se rapportent aux différents travaux envisagés, compris 100 000 € de remboursement d'emprunts pour des travaux et achats effectués au cours des années précédentes. Ce sont, pour les plus importants, des travaux : de voirie pour environ 300 000 €, de rénovation du city stade pour 20 000 €, d'aménagement du bâtiment communal pour 18 000 €, d'installation de vidéo surveillance pour 90 000 €, d'aménagement de différents bâtiments mis à disposition des associations pour 60 000 €. ■



La MARPA «Les Fritillaires»

Le 5 mars 2018, s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive de l'association de gestion de la MARPA «Les Fritillaires» de Saint Martin du Fresne.

Cette assemblée, qui rassemblait une cinquantaine de personnes, a approuvé à l'unanimité les statuts de l'association.

Ces statuts précisent l'objet de cette dernière, à savoir :

- mener à bien le projet de création de la MARPA, en association avec HBA et les communes partenaires,
- prendre à bail l'immeuble construit par la SEMCODA,
- assurer la gestion et l'animation de la MARPA, par la mise en œuvre, la coordination et la gestion de toute action ou service,
- assurer, à un coût maîtrisé, le maintien des personnes âgées résidant à la MARPA dans une ambiance proche de leur cadre de vie antérieur.

Ces statuts listent aussi les membres du Conseil d'administration de la MARPA «Les fritillaires», répartis en 3 collèges :

- le collège des membres de droit, représentants des institutions et des élus locaux,
- le collège des membres de droit, représentants des professions médico-sociales,
- le collège des membres actifs et bénévoles.

Le 10 avril 2018, le Conseil d'Administration de l'association de gestion a tenu sa première réunion, qui avait pour objet principal d'élire les membres du bureau, pour 3 ans renouvelables.

Ont été élus, à l'unanimité des membres présents et détenant un pouvoir :

- **Président**
Dominique TURC
- **Vice-Président**
Séverine PERRAUDEAU
- **Secrétaire**
Nathalie RIGHETTI
- **Secrétaire-Adjoint**
Romain GRASSET
- **Trésorière**
Henriette VELAS
- **Trésorier-Adjoint**
Serge COURAND
- **Membres**
Catherine PINET
Valérie CRISTINI
François CARRON



D'autres personnes, membres actifs et bénévoles, pourront se joindre aux travaux du bureau de l'association de gestion, comme des personnes qualifiées.

Concernant le bâtiment, la demande de permis de construire a été déposée par la SEMCODA à la fin du mois de décembre 2017, avec une autorisation espérée au printemps 2018.

En tout état de cause, la construction débutera à l'automne de cette année.

Toutes les personnes qui souhaitent participer aux travaux de l'association de gestion de la MARPA «les Fritillaires» seront les bienvenues, le travail ne manquera pas dans les mois à venir. ■



> L'actualité de la Municipalité

Maison de Services Au Public

Le 9 avril 2018, la MSAP (Maison de Services Au Public) a ouvert ses portes à Nantua. Situé dans les locaux de la Sous-Préfecture, le lieu, ouvert aux particuliers comme aux professionnels, offre la possibilité d'obtenir des informations, mais aussi d'effectuer des démarches administratives relatives aux prestations sociales, à l'emploi, l'insertion, la retraite, la prévention santé, l'accès aux droits, la mobilité, la vie associative...

Sur place, un agent spécialement formé par les différents partenaires, apporte une aide personnalisée. Une

familiarisation à l'utilisation des outils numériques est également proposée.

Ce service de proximité est porté par Haut-Bugey Agglomération, avec le soutien de l'Etat, du Département de l'Ain, et de tous les partenaires représentés dans cet espace. Il s'adresse principalement à la population du sud du territoire, quelque peu éloignée d'Oyonnax et de ses administrations.

Un document contenant des informations complémentaires est consultable sur la page d'accueil du site :

www.saintmartindufresne.com



Protection participation citoyenne

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE



En liaison immédiate avec la Gendarmerie Nationale

En juillet 2017, la municipalité engageait des démarches visant à mettre en place le dispositif «PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE»

Ce dispositif, déjà opérationnel dans de nombreux villages, invite les habitants à participer à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat. Plus concrètement, des personnes,

désignées comme «référénts», font état de toute situation inhabituelle observée par elles-mêmes ou le voisinage, en prévenant la gendarmerie qui décide alors, selon les cas, de se déplacer, ou de prendre acte.

En septembre dernier, une réunion publique d'information, pilotée par des gendarmes, a ainsi permis d'informer la population et de désigner des «référénts» volontaires dans chaque quartier de St Martin. Ces personnes se feront (ou se sont fait) connaître de leurs voisins, afin que ceux-ci sachent qui contacter le cas échéant.

Afin d'officialiser cette mesure, la signature de la convention «**PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE**» a eu lieu en Mairie le 5 avril dernier, réunissant M. le Maire, les membres du conseil, les services de la gendarmerie, ainsi que les référents. Des panneaux seront bientôt installés aux entrées Nord et Sud de St Martin. ■

Bibliothèque municipale

En décembre l'équipe a eu le plaisir de proposer aux enfants des classes de maternelles, CP et CE1, des contes «Docteur Loup», «Yvan et les Oies», accompagnés de supports ludiques prêtés par la bibliothèque départementale.

Fin janvier, les classes de CE2, CMI et CM2 ont elles aussi bénéficié d'un temps d'animation, avec pour thème une expédition de Jean-Louis Etienne, dans les pôles, intitulée «L'ours polaire et l'explorateur», matérialisée sous forme d'une exposition que nous avons proposée aux lecteurs durant trois semaines à la bibliothèque.

Composée de 10 tableaux installés sur des grilles de présentation, l'histoire de Plume, petit ours polaire, a emmené en voyage les enfants tout en leur faisant découvrir l'activité climatique de l'Antarctique et l'Arctique, les hommes et les animaux qui vivent dans ce milieu hostile.

Ces rencontres permettent aussi aux enfants de découvrir les manuels, qui peuvent leur être prêtés gratuitement. Nous remercions, encore une fois, les enseignants qui n'hésitent pas à modifier leur programme pour inclure les activités proposées par la bibliothèque.

Des modifications imposées par la bibliothèque départementale de Bourg en Bresse, le bibliobus ne se déplaçant plus, les équipes sont contraintes de se rendre deux fois par an à la bibliothèque départementale située à Bellegarde, pour choisir environ 500 livres. Dans le même temps, 500 livres sont sortis des rayons de la bibliothèque pour être remis à Bellegarde. La municipalité est aussi concernée par ce changement, puisque la totalité des livres échangés, sera pris en charge par un agent communal avec un véhicule de la commune, et ce lors de chaque échange.

Nous rappelons que le prêt de livres est gratuit pour tous les San Martinois. Deux fois par mois, une navette nous permet d'échanger et de recevoir des livres que nous réservons, sur demande du public. Il est par conséquent possible de demander un ouvrage qui ne serait pas en rayon à la bibliothèque. Un délai est toutefois nécessaire avant l'obtention souhaitée. ■

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- **la bibliothèque**
(salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus)
est ouverte tous les vendredis de 15h00 à 18h30,
- **les animations sont gratuites et ouvertes à tout public**,
même aux personnes non inscrites à la bibliothèque,
- **Internet est à la disposition du public**
lors des permanences.



> **L'actualité de la Municipalité**

Ecole

Le Conseil Municipal des enfants

6

le conseil des enfants

En octobre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de St Martin d'Ardenne ont fait des élections pour élire un conseil municipal des enfants. Un maire a été choisi : M. Hermanson. Les conseillers sont : Liana D., Léa T., Jade D., Lou G., Nina G., Susi S., Clémence S., Elida D., Jade B., Echem D., Léa Z., Théa, Estelle et Gaspard G.

Leur but est d'améliorer la vie du village de St Martin pour les enfants du village. Il y a eu des travaux dans des commissions. Il y a eu 3 réunions avec M. le Maire pour décider de la réparation du city stade, la maison des jeunes et la réhabilitation du terrain de foot de la récréation et la création d'un skatepark.



Mardi 30 avril

Sortie de ski à Lachat

Les élèves de l'association du Fresne des classes de CE2, CM1, CM2 sont allés à Lachat faire du ski. Ils ont fait deux sorties à la journée.

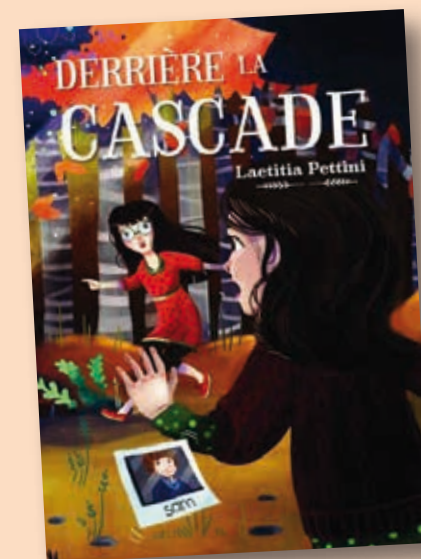
Le premier jour, ils ont mangé au restaurant de Lachat. Certains groupes ont même fait plus de dix km dans la journée.

7



Mme Pettini

Le Noël, le cou des écoles nous a offert un livre de Laetitia Pettini. Le livre a pour titre « Derrière la cascade ». Elle est venue le mardi 27 février 2018 dans la classe CM1, CM2 pour expliquer pourquoi elle l'a écrit. Laetitia Pettini nous a dédié notre livre. En cadeau, elle nous a offert un marque-page de la même collection. Laetitia Pettini est auteure à mi-temps et elle est aussi écrivaine. Elle nous a expliqué comment on se fabrique les livres. Elle nous a présentés d'autres livres qu'elle avait écrits. Laetitia Pettini a répondu à nos questions.



> L'actualité de la Municipalité

Ecole

Reines et Rois d'un jour (PS MS GS)

L'habitude est prise chez les maternelles : début janvier on fait des galettes. Impossible d'échapper à cette tradition, les enfants ont su le rappeler à la maîtresse !

Mais attention, en classe, pas question de cacher 25 fèves, ça a été un tirage en bonne et due forme : pas de «triche», pas de favoritisme...

L'atelier pâtisserie a été aussi une bonne entrée en matière pour travailler le vocabulaire et l'ordre chronologique. La recette a été collée dans le cahier des enfants et ils ont été très fiers lorsque les parents ont joué le jeu et ont pris le temps de s'en servir à la maison. ■



8

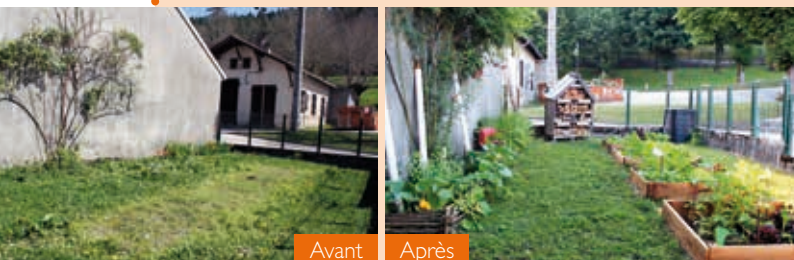
2^{ème} prix au concours «Graines de l'Ain Palmarès 2017» !

En 2017, notre rencontre avec le comité de fleurissement de St Martin avait débouché sur la création d'un jardin commun aux 4 classes.

pour recevoir leur prix (livres, graines et plants de fleurs).

Outre les plantations de fleurs et de légumes, on trouve aussi dans ce jardin des plantes aromatiques, un hôtel à insectes, un pluviomètre, un thermomètre et un composteur.

Son entretien est à la charge des enfants. Il permet de travailler sur le vivre ensemble, les notions d'écologie, le respect de la faune, la récupération d'eau de pluie, l'importance des insectes...



En 2018, l'école s'est vue remettre le 2^{ème} prix par le jury du Comité Départemental de Fleurissement. La cérémonie a eu lieu le samedi 10 mars à Brion. Une dizaine d'enfants, très fiers, sont montés sur la scène



Il n'est pas toujours simple d'aller planter et désherber avec une classe complète. Nous avons donc besoin d'aide. Si vous, parents, avez envie de vous investir un après-midi, ou si vous, grands-parents, avez des choses à transmettre dans le domaine du jardinage, n'hésitez pas, nous serons heureux de vous accueillir.

Merci au Comité de fleurissement de St Martin et tout particulièrement à M. CARRON qui nous a aidés lors de la création de ce jardin.

L'équipe enseignante



9

2017 l'année du largage des amarres pour le CPINI

Après une année de transition, l'équipe des pompiers de votre commune a pris sa vitesse de croisière. Les projets réalisés au cours de l'année 2017 ont été un succès, l'année 2018 s'annonce très prometteuse.

Deux pompiers actifs volontaires se sont également vu remettre des médailles :

- Christian MERCIER : Médaille porte-drapeaux et médaille d'honneur des sapeurs-pompiers – échelon OR pour 30 ans de service.
- Alexandre THEVENET : Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers – échelon d'argent pour 20 ans de service.

Remise de médailles et insignes au centre de première intervention (CPI)

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre 2017, l'ensemble des sapeurs-pompiers actifs a souhaité honorer les anciens retraités, ainsi que 2 actifs volontaires.

Nouvelles recrues

Le centre de première intervention a procédé à 5 engagements de sapeurs-pompiers, dont 2 sont déjà formés :

- Maxence BUÉ
- Mathieu FOURNEL
- Mélanie DAGALLIER
- Caporal Sylvain HUGON
- Adjudant-Chef Jean-Pierre MEILLER

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le CPINI compte, à ce jour, 11 sapeurs-pompiers.

Félicitations à José PEREIRA-DE-CARVALHO pour la réussite à la formation «Prompt secours». ■

L'insigne national des anciens sapeurs-pompiers a été remis à 9 personnes :

- Pierre BURGAT
- Onorio VARUTTI
- Aimé BERTHET-BONDET
- Louis PREVITALI
- Ernest FABRO
- Guy MESSY
- Robert DURAFOR
- Michel LEVRAT
- Michel CHAPPAUS

> L'actualité de la Municipalité

C.C.A.S. Repas des aînés

«Voilà la vraie et seule raison d'être de l'amitié : procurer un miroir dans lequel l'autre peut contempler son image d'autrefois qui, sans l'éternel bla-bla de souvenirs entre copains, se serait effacée depuis longtemps.»

Milan Kundera



10

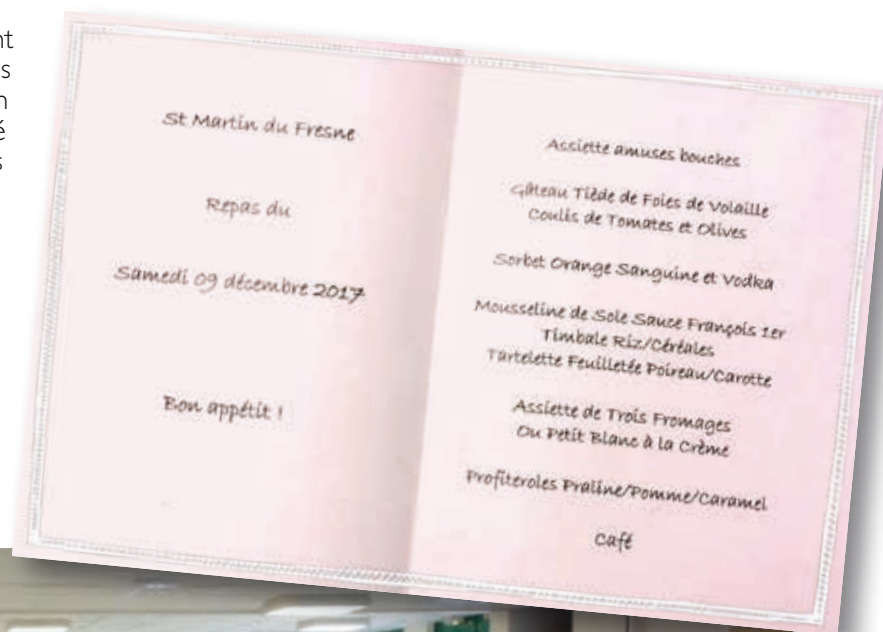
Voici un joli reflet de l'amitié, entretenu par l'auteur lui-même, un écrivain Français d'origine Thèque.

Entretenir le souvenir et l'amitié autour d'un bon repas, c'est bien ce que font (et ce que font bien !) nos aînés, dès que l'occasion se présente. Désormais ancré dans les habitudes, le repas du CCAS est un de ces fameux rendez-vous à ne pas manquer. C'est ainsi qu'en décembre dernier, 49 personnes se sont retrouvées autour de la table pour échanger, rire et partager.

Côté cuisine, c'est Fabrice GAND, du restaurant «Bellerive», qui a mis les petits plats dans les grands. Cet enfant du pays, revenu dans son fief pour le temps d'une journée, s'est appliqué à concocter un savoureux repas, pour le plus grand plaisir de tous les convives.

Comme à l'accoutumée, les tables étaient joliment décorées par les dessins des enfants, qu'ils soient encore une fois chaleureusement remerciés ! Le service était assuré par M. le Maire et les membres du CCAS, eux-mêmes très heureux d'être «de la partie».

Des paniers garnis ont été distribués aux 58 personnes qui n'étaient pas présentes. ■



Recensement militaire

Tout français, fille ou garçon, âgé de 16 ans, doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie, ou du consulat, s'il réside à l'étranger.

En effet, le recensement est obligatoire et doit être fait dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire pour un jeune Français de naissance. Un jeune devenu français entre 16 et 25 ans doit également se faire recenser, et ce dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

À l'issue du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) vous délivrera une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du service public : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F870.xhtml#N10076>

Informations

La municipalité informe les San Martinois que 4 parcelles de jardin, situées derrière l'église et dans la plaine, sont actuellement disponibles.

Les personnes souhaitant investir une de ces parcelles pour y faire un jardin sont priées de s'adresser aux secrétaires de Mairie, celles-ci leur délivreront tous les renseignements nécessaires.

Début juin, l'agence postale a été transférée dans les locaux de la Mairie.

Les nouveaux horaires, stipulés ci-dessous, seront désormais communs aux deux services :

Lundi et vendredi :

10h / 11h30 – 14h / 16h30

Mardi et jeudi : 15h / 19h

Mercredi : 10h / 11h30

(la poste n'ouvrira plus ses portes le samedi matin)

11

Collecte des ordures ménagères et des déchets



Dès le mois de janvier 2018, Haut-Bugey Agglomération a décidé de collecter les ordures ménagères exclusivement par conteneurs, qu'ils soient individuels ou collectifs. Plusieurs remarques nous ont été transmises après la distribution de ces bacs, telles que «il est trop grand», «c'était bien avec les sacs», «ils ne sont même pas fabriqués sur le Haut Bugey»... et d'autres encore.

Ce système de collecte a été mis en place pour faciliter le travail des rippers qui devaient, jusqu'à présent, jeter des sacs plus ou moins lourds

dans la benne, provoquant très souvent des problèmes, notamment des douleurs à l'épaule.

La fourniture de chaque bac est gratuite, supportée par le budget «déchets» de HBA. Il est indiqué sur chaque conteneur, de ne pas mettre de verre à l'intérieur; en conséquence, vous êtes invités à continuer le tri de tous vos déchets, en apportant ceux-ci aux points d'apport volontaire (il y en a 3 sur le territoire communal), et en emportant les autres déchets (encombrants, bois, plastiques,...) à la déchetterie d'Izernore.

Pour rappel, le conteneur doit être sorti au bord de la rue le lundi après 18 heures, et récupéré dès le lendemain matin. Attention, la collecte peut être refusée, dès lors que le bac contient d'autres déchets que les ordures ménagères.

Enfin, depuis le mois de mai, Haut Bugey Agglomération a choisi un autre prestataire pour assurer la collecte hebdomadaire des ordures ménagères sur la commune de St Martin du Fresne. ■

> **L'actualité de la Municipalité**

**Du déménagement à Saint-Martin...
ou le jeu des chaises musicales**



Afin de libérer le hangar dit «Magdelaine» pour réaliser la construction de la MARPA, il a fallu trouver à reloger les associations qui avaient entreposé leur matériel dedans. Même punition pour le bâtiment d'à côté.

Après l'acquisition du bâtiment «Tournier», route de Brénod, et quelques aménagements intérieurs, tout le matériel des services techniques a été transféré là-bas, libérant ainsi quelques bâtiments, de-ci de-là, dans St-Martin. C'est ainsi que le Comité des fêtes a pu intégrer un local situé à l'ancienne fromagerie, tout comme les Amis de la Tour un autre local sur le même site.

Après quelques travaux effectués par la Mairie et quelques aménagements personnels dans le bâtiment situé à côté du City stade, les pompiers ont quitté leur vieille caserne (à l'ancienne fromagerie) pour intégrer une caserne plus moderne et plus spacieuse pour leurs véhicules. Du coup, les Coméd'ain, ont embarqué leurs nombreux meubles

et accessoires pour s'installer à leur place, dans l'ancienne caserne. C'est d'ailleurs leur nouveau lieu de répétitions hebdomadaires.

Le Comité de Fleurissement, qui n'a pas été oublié, s'est installé dans un local du bâtiment «Tournier» et va pouvoir faire tranquillement travaux de peinture, plantations et préparatifs divers qui rendent notre village chaque année de plus en plus beau, au ravissement des San Martinois et de ses visiteurs.

Les conscrits ont également trouvé une petite place dans un local à l'ancienne fromagerie.

Voilà, tout ce petit monde (et ça en fait) est relogé ! Les membres des associations ont pris possession de leurs nouveaux locaux et vont maintenant pouvoir reprendre leurs activités... ça n'était pourtant pas gagné !!!



> **Vie associative**



Théâtre

Dans le précédent P'tit Journal nous étions en attente de la dernière représentation de «Charité bien ordonnée», qui eut lieu comme prévu le 20 janvier. Pour tous ceux qui en redemandent et pour les malheureux qui n'ont pas pu venir nous voir, nous avons filmé cette dernière et vous pouvez en visionner la vidéo sur notre chaîne YouTube, ou via notre page Facebook, notre site Internet, ou encore le QR-Code ci-contre.



Cette saison fut un festival de rire et de bonne humeur, décliné au gré des surprises et imprévus rencontrés par Maxime Ponthieu et son metteur-en-scène-chorégraphe Grégoire Bergerac dans l'organisation du concert de la rock-star Johana Williams !

Merci aux organisateurs, aux élus et aux bénévoles des communes de la tournée 2017 : Maillat, Chevillard, Brion, Vieu d'Izenave, Haut Valromey, Martignat, Aranc et Nantua, et bien-sûr merci à notre public venu rire avec nous !

Cette année nous allons fêter notre 5ème anniversaire chez Lionel, ou plus exactement dans son auberge - restaurant au nom prometteur de «A la bière fraîche !». Espérons que vous serez nombreux à venir fêter avec nous les noces de bois de la troupe, pendant que Lionel prépare, lui, ses fiançailles avec Amandine.

Il reçoit d'ailleurs à cette occasion sa future belle-mère pour la première fois. Espérons que la journée ne lui réserve pas de surprise et qu'il fasse bonne impression à belle-maman durant cette soirée privée...

Mais vous connaissez le principe : des soucis il y en aura, et les importuns ne manqueront pas !

En attendant, nous vous présentons la troupe 2018 :



Nous souhaitons la bienvenue à Perrine et Jo, nouvelles recrues sur les planches, ainsi qu'à Michel qui nous a rejoint en cours d'année précédente pour compléter notre équipe technique.

Surtout n'hésitez pas à nous contacter si l'aventure vous tente ...

Toutes les dates de la tournée sur comedy-ain.fr/agenda

Abonnez-vous à notre page facebook pour suivre notre actualité...



DENIS - BRIGITTE - PERRINE - MICHEL - JO
PHILIPPE - SAM - VALÉRIE - MARCEAU - COLETTE

Contact : contact@comedy-ain.fr
Tel : 04.74.75.66.39
www.comedy-ain.fr
facebook.com/ComedyAin

Club de l'amitié

L'année 2017 s'est terminée au Club par un repas préparé en partie par différents membres ou sympathisants : Clément pour l'entrée, André pour le civet de sanglier, sanglier offert par un chasseur de Chamoise. La commune a fait livrer deux excellentes bûches préparées par notre boulanger. Que tout le monde en soit remercié !

L'année 2018 a bien commencé, avec de succulentes bugnes, ainsi que de nombreux gâteaux et tartes pour fêter les anniversaires. Le 28 février, 30 personnes du Club se sont rendues à Ainterexpo à Bourg où, dans cette grande salle, mille personnes ont passé une matinée et un après-midi récréatif au son d'un

orchestre de 12 musiciens qui les a «retrempés» dans les années 1970-1980, leur rappelant avec nostalgie et joie les airs de leur jeunesse.

Nous sommes retournés à Brénod le 28 avril, car nous avons bien apprécié, l'an dernier, le repas «Grenouilles».

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le voyage et le repas de fin d'année sont esquissés, mais les lieux ne sont pas encore décidés avec certitude. Une rencontre avec de jeunes enfants de la garderie du mercredi est prévue pour le mois de juin. Nous en reparlerons ! ■

Amicale des sapeurs-pompiers



Dernières actualités :

Samedi 13 janvier 2018, actifs et anciens se sont réunis à l'Exocet-Bar de Saint Martin du Fresne, pour fêter la Sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers. Près de 40 personnes étaient présentes pour l'occasion.

Les pompiers ont assuré la sécurité pendant le carnaval du sou des écoles.

Carton plein pour le 1er loto, organisé le samedi 3 mars par l'amicale des sapeurs-pompiers. Un grand merci à nos épouses pour leur aide, ainsi qu'à nos très nombreux donateurs de lots.

Un repas dansant est prévu le samedi 17 novembre 2018 à la salle des châteaux (attention, places limitées - réservation conseillée). ■

FNACA

Début d'année sombre pour la FNACA, avec le décès de 4 adhérents, dans plusieurs communes du secteur. Le 19 mars (56^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie) a été fêté dignement à Nurieux, où le Maire, Madame Berger, avait organisé une belle cérémonie. La Croix du Combattant a été attribuée à un ancien combattant de Nurieux et le Président, Monsieur Henri Mercier, s'est vu remettre un insigne et un diplôme d'honneur pour les services rendus à la fédération. La soirée s'est terminée par un repas amical et chaleureux au «Trock Café», à Montréal-La-Cluse. ■

Comité des fêtes

A VOS AGENDAS !

Le 21 JUILLET 2018, le comité des fêtes compte sur les San Martinois pour venir participer à la grande fête d'été, sur notre plateau de chamoise. Comme chaque année, nous vous proposerons barbecue, crêpes, buvette, notre magnifique feu d'artifice et le bal en plein air tant attendu par nos jeunes.

Nous comptons sur votre présence nombreuse

Les Amis de la Tour

L'album souvenir du spectacle «Sébastien l'enfant de St Martin» a connu un succès certain.

Il y a eu deux permanences pour sa vente salle des Châteaux, le samedi 2 et le mardi 12 décembre.

Il reste des exemplaires que l'on peut encore obtenir en s'adressant aux Amis de la Tour. (Prix 39€. Règlement par chèque au nom des Amis de la Tour).

Projet d'exposition sur le Tram

Les Amis de la Tour ont l'intention de présenter le 1er et le 2 décembre 2018, une exposition sur le Tram dont la ligne, partant d'Ambérieu, allait jusqu'à Nantua mais aussi jusqu'à Hauteville, en passant par la Combe du Val, Brénod, Corcelles, Champdor.

St Martin était un centre important avec son dépôt et sa centrale électrique qui alimentait tout le secteur. Il se trouvait à l'embranchement de la ligne menant à Nantua et celle d'Hauteville.



C'est un travail de longue haleine pour récolter des renseignements historiques, techniques, de la création de la ligne jusqu'à sa fermeture en mai 1954.

Il faut aussi recueillir les témoignages vivants, ô combien intéressants, de ceux qui ont travaillé au T.A. ou ceux qui ont circulé sur cette ligne.

De nombreux déplacements sont nécessaires pour accomplir cette tâche. Le musée du cheminot à Ambérieu nous prête efficacement et aimablement son concours.

Toute personne qui pourrait mettre à disposition des documents ou des objets relatifs à cette période, fournir un témoignage vécu ou rapporté, relater des anecdotes à ce sujet, serait la bienvenue. ■

Amicale des anciens combattants

Comme d'habitude, le 11 novembre a vu une foule importante venir se souvenir des morts de 14-18 et se recueillir devant le monument. De nombreux parents accompagnaient leurs enfants. Quelques-uns parmi les plus grands ont lu les différents

manifestes, procédé à l'appel des morts et chanté la Marseillaise. Le temps étant pluvieux, discours et remises de médailles se sont déroulés à la salle des fêtes. Un repas amical au restaurant «Chavants» à Montréal-La-Cluse a clos cette journée. L'assemblée générale

a eu lieu le 3 mars 2018, suivie d'un repas au restaurant Muret. Quatorze adhérents, toujours en forme, ont apprécié cette belle journée et le président Michel Chappuis a souhaité un bon rétablissement à deux amis malades.

Association de Défense du Bief de Vau



Après des semaines de mauvais temps, la pluie a cessé quelques jours pour nous permettre de réaliser, dans les meilleures conditions, une matinée écologique (nettoyage de printemps) à la Combe de Vau, le samedi 7 avril 2018.

Une vingtaine de bénévoles a répondu à notre appel lancé par une affiche visible sur le site internet de la Mairie et en plusieurs points de la commune et des environs.

Après un café et les viennoiseries de bienvenue, c'est



bottes aux pieds, gants aux mains et armés de sacs-poubelles qu'ils se sont dispersés tout au long du bief de Vau (depuis la route de Brénod jusqu'à la Tuillière) pour une chasse aux déchets de toutes tailles et de tous genres.

Certains ont aussi arpenté l'intérieur du ruisseau, serpe à la main pour enlever les branches ou troncs gênant le bon écoulement de l'eau du Vau.

En fin de matinée, les déchets récupérés ont été regroupés vers la plateforme du tunnel, il a fallu plusieurs voyages des véhicules pour les acheminer depuis leurs points de collecte... En effet, c'est environ 600 kg qui ont été retirés des berges du Vau et du chemin.

Les déchets sont de tous ordres (comme en atteste la photo), et il est à déplorer du matériel utilisé par les professionnels de la forêt, de nombreuses cannettes ou bouteilles, des vélos, des pneus, etc..

A l'issue de ce ramassage, un panneau d'information et de sensibilisation, créé par notre Président et installé le matin un peu après la plateforme du tunnel, a été dévoilé aux personnes présentes en ce samedi de nettoyage.

Il a été financé par la commune, nous remercions donc les élus pour leur soutien.

Nous souhaitons ainsi faire prendre conscience à tous les utilisateurs de la Combe de Vau que ce site doit rester propre et sauvage. Pour rappel, notre association avait réussi en 2016 à empêcher la détérioration prévue par la CCHB.

Au vu de ce que nous avons ramassé, il y a encore du chemin à parcourir... Mais nous comptons sur tous les visiteurs pour nous aider à conserver au mieux ce que la nature nous offre à la Combe de Vau.

Cette matinée de nettoyage de printemps s'est déroulée et achevée dans la convivialité et la bonne humeur.

Elle s'est terminée par le verre de l'amitié offert par l'association. Après l'effort, le réconfort...

L'Association de Défense du Bief de Vau (ADBV) tient à remercier, pour leur implication, tous les bénévoles qui



ont participé à cette demi-journée.

Nous espérons qu'à l'avenir, ce type de manifestation n'ait plus de raison d'être, si chacun fait preuve d'un peu de civisme et de respect. ■

Interlacs

Les jeux intercommunaux «Interlacs» auront lieu le dimanche 8 juillet 2018 sur l'Esplanade du Lac de Nantua. Il a été reconduit, pour cette année, la constitution d'équipes d'enfants de 6 à 10 ans, d'adolescents de 11 à 15 ans, et, bien sûr, d'adultes de 16 à 99 ans.

La journée se déroulera comme suit (les horaires sont approximatifs) :

- De 8h30 à 10h00 : Interlac des adolescents
- De 10h30 à 12h00 : Interlac des enfants
- 12h15 : Remise des prix adolescents et enfants
- De 12h30 à 14h00 : repas sous chapiteau
- 14h30 : Interlacs des adultes
- 18h30 : remise des prix

Un animateur sera présent et commentera les jeux.

Pour ce qui est des jeux du matin, vous devriez, à la lecture de cet article, avoir déjà reçu, par l'intermédiaire des enseignants, les informations concernant l'inscription des enfants du primaire, ainsi que l'organisation de cette matinée.

Cette année, il n'y aura pas de défilé de chars...

Si vous souhaitez soutenir et encourager les équipes de Saint Martin du Fresne (enfants, ados et adultes) : nous vous donnons rendez-vous le dimanche 8 juillet 2018 à partir de 8h30, sur l'esplanade du Lac de Nantua.



Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :
Sandrine VAUDON : 06 25 41 60 47
Brigitte HUMBERT : 06 31 57 58 19

Les Folklories

Dans le cadre des Folklories 2018, une parade aura lieu le jeudi 12 juillet à 18h30, sous le hangar communal de Saint-Martin du Fresne, avec cette année un groupe folklorique venant de Pologne : «*le Ballet Magurzani*».

18

S'il est un pays qu'il n'est plus besoin de présenter, c'est bien la Pologne... l'un des pays qui est le plus souvent présent dans les Festivals Européens. Mais il y a une raison à cela : on ne se lasse pas du «*folklore polonais*» tant il est varié, profond, authentique tout en étant empreint d'une excellence artistique permanente et quasi forcenée.

Et puis souvenons-nous que la Pologne a depuis très longtemps tissé avec la France une amitié forte et sincère.

«*Le Ballet Magurzani*» est basé à Lodygowice, une commune située en Silésie, à l'extrême sud du pays. Ce ballet présente un spectacle de plus de deux heures, qui nous fait voyager à travers tout le pays, depuis les ports de la mer baltique jusqu'aux montagnes des Tatras.



En 33 années, «*le Ballet Magurzani*» s'est construit l'une des plus belles réputations qui soit en Pologne. Lauréat des plus grands concours européens, «*le Ballet Magurzani*» sait séduire tous les types de publics, qu'ils soient simples spectateurs ou amateurs de traditions populaires. En août 2017, au Festival de Zakopane, devenu au fil des années l'un des concours de danses traditionnelles les plus en vue d'Europe, la troupe remporta le Premier Prix.



Mais ce n'est pas tout... en 33 années la compagnie a donné près de 1000 spectacles de danse et plus de 1100 concerts chantés, et ce, dans toute l'Europe ! Une programmation unique pour une troupe de danse traditionnelle... Une troupe qui reste pourtant modeste et généreuse sur scène comme dans sa rencontre avec le public.

«*Le Ballet Magurzani*» connaît tout de la tradition populaire : les chants, les danses, venus de quasiment toutes les régions de Pologne (Cracovie, régions montagneuses, Zywiec...), mis en scène avec l'ambition du grand spectacle et en utilisant systématiquement les costumes strictement appropriés à la danse. La plus belle Pologne qui soit ! ■



Don du sang

Notre assemblée générale s'est tenue à Maillat cette année, nous remercions tous les donateurs et invités qui y ont participé. Merci en particulier à Mme la présidente de «*France ADOT*», association pour le don d'organes et de tissus humains. Sa présentation nous a permis de connaître les besoins, les possibilités et les contraintes de ce type de dons. Une personne greffée et sauvée a pu témoigner, avec émotion, de l'importance de ces dons. De la documentation sur le sujet sera à disposition lors des différentes collectes. Une permanence de l'ADOT devrait même se tenir au cours d'une collecte à Maillat : à cette occasion, des personnes pourront répondre à toutes vos questions, ceci sans engagement de votre part.

Lors de la collecte du 28 Février à St Martin, nous avons compté 37 dons, petite amélioration par rapport à la collecte précédente. Mais ce nombre reste inquiétant : au cours de l'année 2017, 135 dons ont été récoltés, soit 27 de moins que l'année précédente, la dégringolade se poursuit !



Des contraintes nombreuses entraînent forcément une baisse des donateurs, occasionnellement

ou définitivement, c'est le lot de l'évolution des lois concernant la santé et les risques. C'est pourquoi, il est important que tout le monde se mobilise. Les jeunes, les personnes en bonne santé, toutes celles et ceux qui ont cette grande chance de pouvoir aider et sauver des vies maintenant, doivent y penser ! Il faut le faire avant que le corps ne puisse plus le permettre. Beaucoup de gens aimeraient donner mais ne le peuvent plus, passé 70 ans.

Nous avons encore et toujours besoin de dons pour sauver, soigner, permettre des opérations... Toutes les classes d'âges ont besoin de sang, mais toutes ne peuvent pas donner.

Certains donateurs ne viennent pas à chaque collecte, nous les encourageons à nous rejoindre le plus souvent possible. Nous aimerions que chaque donneur vienne accompagné de nouvelles personnes à chaque fois : famille, amis, collègues, de St Martin ou d'ailleurs... les collectes sont aussi un moment de convivialité autour d'un bon repas

Et le meilleur pour la fin : un immense merci et bravo à Michel CHAPPUIS qui laisse sa place de président, tout en restant à nos côtés, avec toute sa joie de vivre, son humour, ses blagues, sa générosité, son humanité et et... la liste est trop longue. Il a tenu la barre durant de très nombreuses années, aujourd'hui il lâche la barre mais reste dans le navire ! Il saura nous donner le cap !

Henriette VELAS reprend le poste de Florence DELEBASSEE qui, elle-même, reprend celui de Michel.

Finalement, la même équipe vous accueille donc toujours, les bras grands ouverts, pour sauver des vies dans la bonne humeur ! ■

COLLECTES 2018 À VENIR :
 13 juin (barbecue),
 24 octobre,
 26 décembre.
Venez nombreux !

Certaines personnes ne peuvent pas se rendre à la collecte de St Martin, à cause des horaires de travail. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à donner quand même : sur le lieu de travail, à une autre collecte ailleurs, ou encore au centre de Bourg-en-Bresse où d'autres types de dons sont également possibles. L'important, c'est de donner, en pensant à tous ceux qui en auront besoin... peut-être demain !

19



Et le meilleur pour la fin : un immense merci et bravo à Michel CHAPPUIS qui laisse sa place de président, tout en restant à nos côtés, avec toute sa joie de vivre, son humour, ses blagues, sa générosité, son humanité et et... la liste est trop longue. Il a tenu la barre durant de très nombreuses années, aujourd'hui il lâche la barre mais reste dans le navire ! Il saura nous donner le cap !

Henriette VELAS reprend le poste de Florence DELEBASSEE qui, elle-même, reprend celui de Michel.

Finalement, la même équipe vous accueille donc toujours, les bras grands ouverts, pour sauver des vies dans la bonne humeur ! ■

> Clin d'œil

20



2018 n'a pas dérogé à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, le jeudi 4 janvier. C'est en présence de Jean DEGUERRY (Président du Conseil départemental de l'Ain), Natacha LORILLARD (Conseillère départementale du canton de Nantua) et Sylvie GOY-CHAVENT (Sénatrice de l'Ain), ainsi que les Maires des communes voisines, l'ensemble du conseil municipal et des citoyens San Martinois que la « médaille du village » a été remise à un habitant, en remerciement de son implication dans la vie de la commune. Cette année, Alain DAVENEL a été le récipiendaire de cette récompense.

Alain DAVENEL naît le 30 mars 1943 à BRUZ en Ille et Vilaine (Bretagne). Marié à Louissette le

10 septembre 1966, il est père de 3 enfants : Christophe, Sébastien et Stéphanie. Il est aussi le grand-père de quatre petits-enfants : Thomas, Pauline, Rémy et Juliette.

En 2001, il prend sa retraite après avoir été Chef de chantier chez GTM, où il a participé, entre autres, à la construction des usines Michelin et aux gros œuvres sur les autoroutes.

Pendant sa carrière, sa famille et lui déménagent tous les deux ans, au gré des chantiers en cours. C'est en 1987 qu'ils s'installent définitivement à Saint-Martin-du-Fresne. Quelle bonne idée !!

Il intègre tout de suite le milieu associatif en commençant par le football, pour suivre son fils pendant une dizaine d'années. En

2001, il rentre au comité des fêtes dont il est toujours un fervent bénévole. Il cumule avec la présidence des Amis de la Tour, qu'il a laissée il y a deux ans pour ne rester que bénévole.

Il y a cinq ans il participe à la création de l'association des familles des traumatisés crâniens (AFTC) dans le département de l'Ain où il occupe actuellement un poste de trésorier. Un besoin d'aider, de soutenir et surtout de représenter les personnes victimes d'une lésion cérébrale acquise qu'il ressent depuis l'accident de sa fille Stéphanie il y a douze ans.

Pour toutes ces actions et engagements menés au service de la vie associative de notre village, le Maire ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal étaient fiers de remettre à Alain, cette « médaille du village » ! ■



Nos joies nos peines

Naissances :

Eythan DUVEAU - Elliott POINSOT
Maurine FIGUEIREDO-MARQUES

Décès :

Madeleine SIBUET - Janine NIOGRET
Anne BALLAND



P'TIT JOURNAL Printemps 2018

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

Directeur de la publication :

Dominique TURC

Responsables de la publication :

Brigitte HUMBERT, Florence VIGNON

Coordination :

Séverine PERRAUDEAU, Michel VELAS

Conception et réalisation :

Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :

Imprimerie Comipress

Nombre d'exemplaires : 520